

Journée d'échanges entre agents des administrations
**« Les documents de planification (SCOT, PLU...) :
mobiliser les outils locaux pour l'accompagnement du
pastoralisme dans les territoires »**

7 juillet 2016 - Synthèse des échanges

Annexes :

- Fiche de présentation des PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- Documents sur les PLU, PLUi, STECAL (Cecteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités)
- Documents sur la caractérisation des « abris de troupeau » sur le PNR des Grands Causses
- Cahier des charges type pour les bureaux d'étude sur le Parc National des Cévennes
- Documents du Pacte pastoral Intercommunal de la ComCom Causses, Aigoual, Cévennes - Terres solidaires
- Circulaire à propos des biens sans maître
- Livre blanc de la SAFER, 2013
- Recueil d'expériences sur le foncier agricole et les collectivités en Rhône-Alpes
- Documents de communication produits par la Communauté de communes du Lodévois-Larzac sur le foncier agricole
- Articles sélectionnés dans la revue Pour « *Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun* » de 2013

Lieu :

Bergerie communale de Montpeyroux et Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, Gignac (34).

Rédaction :

Sébastien Girardin (CEN L-R)

Personnes présentes :

- **ALIGNAN Thierry** : Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup
- **ARABI-ONNELA Marika** : Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
- **AUMASSON Patrick** : Ministère de l'Agriculture – CGAAER
- **AUSSIBAL Guilhem** : Chambre régionale d'Agriculture L-R
- **BLETTERRIE Nathalie** : Montpellier SupAgro, institut de Florac
- **BUSSIERE Jérôme** : PNR des Grands Causses
- **CAMBON Frédéric** : Eleveur à Montpeyroux
- **CARCELLER Claude** : Maire de Montpeyroux
- **DA PALMA Maria Filomena** : Conseil régional Rhône-Alpes
- **DESSOLIERS Eric** : Parc National des Cévennes
- **GIRARDIN Sébastien** : CEN L-R
- **HASNAOUI AMRI Nabil** : Montpellier Méditerranée Métropole
- **MARIE Julien** : Parc National des Cévennes
- **MARTIN Gaël** : Conseiller municipal Valleraugue, éleveur
- **MARTY Julie** : DREAL L-R
- **MELINE Vanessa** : Communauté de communes du Lodévois-Larzac
- **PERETTI Mathieu** : DDTM Hérault

- **PODEUR Cécile** : Syndicat des producteurs de Pélardon
- **POMARET Clément** : SAFER L-R
- **RIBO Fabienne** : Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault
- **ROY Christiane** : ancienne maire de Notre-Dame-de-Londres
- **TIBAUT Aurélie** : Communauté de communes du Grand Pic-Saint-Loup
- **VIDAL Thomas** : Maire de Valleraugue

Personnes excusées :

- **BOISSON Isabelle** : mairie de Sumène
- **DUMAS Christophe** : Conseil Départemental du Gard
- **THOMAS Laurent** : DDTM 34

Programme de la journée d'échange :

- 9h30 : RDV au siège de la Communauté de communes à Gignac
- Sur le terrain : tour de table sur les problématiques / actions / besoins de chacun. Présentation des enjeux pastoraux liés aux milieux ouverts sur la Commune de Montpeyroux (construction d'une bergerie et installation d'un éleveur). Visite de l'exploitation, présentation des implications réglementaires / autorisations liés à certains projets ou pratiques dans le contexte local.

Repas sur le terrain (fourni par les organisateurs)

- 14h : Atelier d'échanges « documents d'urbanisme, d'aménagement et de planification territoriale, quel usage et adaptation possible pour accompagner le maintien / développement du pastoralisme sur les territoires ? »
- 16h : Présentation du Pacte Pastoral Intercommunal porté par sur le territoire Causses Aigoual Cévennes – Terres solidaires, et de l'implication dans les PLU des communes concernées.



Présentation générale :

Cette journée d'échanges intitulée

« *Les documents de planification (SCOT, PLU...) : mobiliser les outils locaux pour l'accompagnement du pastoralisme dans les territoires* »

a été **proposée dans le cadre du projet Life+ Mil'Ouv** dans le but de promouvoir la gestion pastorale des milieux ouverts méditerranéens pour favoriser la biodiversité. Cette rencontre s'est déroulée le mardi 5 juillet 2016 à Montpeyroux et Gignac dans l'Hérault. Elle a été organisée par les structures bénéficiaires du projet Life+ en partenariat avec la municipalité de Montpeyroux, la Communauté de communes de la vallée de l'Hérault et la Chambre Régionale d'agriculture de LR MP.

L'objectif principal était d'échanger sur les usages et adaptations possibles des documents d'urbanisme, d'aménagement et de planification territoriale, afin d'accompagner le maintien et le développement du pastoralisme sur les territoires.

La rencontre était destinée aux agents des administrations et collectivités œuvrant dans le domaine agricole, de l'environnement, de l'aménagement des territoires, la gestion des risques, le développement économique.

La matinée s'est déroulée sur le terrain afin d'engager les discussions et de bien matérialiser la thématique. M. Carceller, Maire de Montpeyroux, et M. Cambon, éleveur, ont présenté la naissance et l'aboutissement du projet de construction d'une bergerie communale.

Cette initiative est née suite au violent incendie de 1983 qui a touché 1300 hectares de garrigues et de bois, notamment des bois de Pin de Salzmann. La prévention de ce risque incendie est alors devenue une priorité sur le territoire. Parmi les actions envisagées, le redéploiement pastoral apparaît comme une évidence, associé à la création de coupures de combustibles. Le berger qui parcourt ces espaces a lui, parallèlement, la volonté de s'installer durablement. La commune met alors à disposition une bergerie tunnel, pour initier la démarche, et en quelque sorte « tester le berger ». Cette installation s'avère rapidement mal adaptée pour le troupeau et le berger (très sensible au vent). La commune confirme son souhait de pérenniser la situation. Par l'intermédiaire d'un dispositif OCAGER (version ancienne des programmes Terra Rural financés par la Région L-R), l'ensemble des acteurs concernés travaille ensemble entre 2008 et 2010 pour un retour durable des troupeaux. Les objectifs partagés sont :

- Redéployer les activités pastorales afin de prévenir et de faciliter la lutte contre les incendies ;
- Intégrer les activités humaines pour un aménagement concerté et une gestion durable du massif ;
- Favoriser le développement agricole et la protection de la biodiversité.

Travaux d'ouverture et de débroussaillage, aménagements de points d'eau, pose de clôtures, sensibilisation des propriétaires précèdent la construction de la bergerie communale de Montpeyroux, inaugurée en mai 2013.

Ce bâtiment d'élevage de 1000 m², a bénéficié dans le cadre du dispositif ferme de reconquête de 80% de subventions (Conseil Régional L-R, CG34, FNADT) pour un budget d'environ 200 000 €.

Le bâtiment est construit en zone Nd (zone naturelle), ce qui en principe n'autorise

aucune construction. Cependant le règlement du PLU de la commune (lors de la révision POS → PLU) autorise la construction d'infrastructures permettant la prévention contre le risque incendie. Ce bâtiment d'élevage rentre parfaitement dans ce cadre, la construction a donc pu se faire sans problème.

Le bâtiment est une propriété communale, et le berger paie un loyer à la commune dans le cadre d'une convention qui court jusqu'à sa retraite.

M. Carceller affirme que ce projet de bergerie n'a rencontré aucun obstacle pour aboutir, tout comme aujourd'hui dans son fonctionnement.



L'atelier d'échanges de l'après-midi a permis d'aborder de nombreuses thématiques. Une synthèse courte est proposée ici, chaque thématique pouvant être approfondie grâce aux documents fournis en pièces jointes.

1) PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), à construire en amont du PLU, il définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de l'ensemble du territoire. Fiche réalisée par le Centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (juin 2013) en pièce jointe et à télécharger sur [http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Le contenu du PADD cle5b393a.pdf](http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Le_contenu_du_PADD_cle5b393a.pdf)

2) Modernisation des PLU ; créations des PLU intercommunaux (PLUi) ; cartes communales ; SCOT ; STECAL

En pièce jointes :

- plaquette du Ministère du Logement et de l'Habitat durable sur la modernisation du contenu du PLU (mars 2016)
- plaquette du Ministère du Logement et de l'Habitat durable sur la présentation du PLUi (mai 2016)
- fiches 4, 5 et 6 de la boîte à outils du Ministère pour aider les collectivités à élaborer les PLUi et les PLU (avril 2015)

→ Toute l'information sur : <http://www.logement.gouv.fr/planification-territoriale>

- STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités). Ce sont des zones dérogatoires aux zones A et N, délimitées (éventuellement) dans le règlement des PLU. Nouveautés concernant la constructibilité en zones agricole et naturelle : en pièce jointe et à télécharger : [http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_alur_laaaf_constructibilite_en zone n et a 16092014.pdf](http://www.logement.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_alur_laaaf_constructibilite_en_zone_n_et_a_16092014.pdf)

3) Aménagement foncier rural (2012) : fiche des synthèse rédigée par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema, 2012)

http://www.outil2amenagement.certu.developpement-durable.gouv.fr/amenagement-foncier-rural-a541.html#sommaire_2

4) Abris de troupeau : notion qui existe sur les PNR des Grands Causses, qui permet la construction en zone Npa et Ap d'installations pastorales destinées à protéger les troupeaux contre la météo et la prédation. Une définition standardisée est en cours d'élaboration pour inscription future dans les règlements du SCOT et des PLUi. Voir en pièce jointe.

5) Comment les communes peuvent s'assurer que les Bureaux d'études en charge de l'élaboration des PLU intègrent correctement les dimensions agricoles et environnementales ?

Cahier des charges « type » proposé par le Parc National des Cévennes pour la

sélection des Bureaux d'études en charge des PLU pour les communes. Voir en pièce jointe.

6) Pacte pastoral intercommunal : témoignages de Thomas Vidal et Gaël Martin, élus à Valleraugue. La mairie a intégré les orientations du Pacte pastoral récemment adopté par la Communauté de communes lors de la révision de son PLU. Cela concerne notamment la création de zonages Apastoral, Npastoral sur des secteurs particuliers avec un potentiel d'installation, de transmission et d'extension de projets agricoles. Le règlement du PLU intègre également un argumentaire auprès des futurs propriétaires fonciers sur les droits de passage des troupeaux et le pâturage. Voir en pièce jointe les documents du Pacte pastoral.

7) Définition et procédures d'acquisition par les communes des « biens sans maître ». Depuis 2004, les biens sans maître appartiennent désormais aux communes et, en cas de renonciation, à l'Etat. Procédure utile par exemple pour le confortement de projets de redéploiement pastoral (mise en œuvre par exemple sur la commune de Fabrègues, Les Plantiers). Voir en pièce jointe la Circulaire du 8 mars 2006.

8) Rôles de la SAFER : Livre blanc édité par la SAFER en juin 2013, document prospectif pour améliorer la gestion des territoires : voir propositions sous forme de fiches à partir de la page 46.

9) Recueil d'expériences sur le foncier agricole et les collectivités en Rhône-Alpes : Communes, Intercommunalités, comment préserver les terres agricoles ? 21 exemples en Rhône-Alpes et ailleurs (Terre de Liens Rhône Alpes, 2014)

10) Documents de communication produits par la Communauté de communes du Lodévois-Larzac sur le foncier agricole

11) Divers articles sélectionnés dans la revue Pour « Le foncier agricole : lieu de tensions et bien commun » de 2013